

Plan d'action environnemental 2022-23

Axes	Sous-axes	Actions
Assumer un leadership environnemental	Repenser le mandat, le rôle et les responsabilités du comité environnement et mettre en place un comité renouvelé.	 Consolider le groupe de travail des vigies environnementales et maximiser la participation des employés et étudiants
environnemental	Créer des partenariats avec les villes, organismes et autres groupes concernant des enjeux environnementaux spécifiques.	 Maintenir la participation au programme de soutien à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques
2. Intégrer l'écocitoyenneté et les enjeux environnementaux à l'ensemble de l'enseignement	Conseiller la direction des études pour réviser les programmes d'études avec une visée environnementale.	 Poursuivre les rencontres du groupe de travail afin de développer davantage les stratégies d'intégration ERE Continuer les travaux du lexique socioenvironnemental, organiser la tournée de sensibilisation des départements et répertorier les projets ERE des enseignants
	2.2 Conseiller la direction des relations humaines pour favoriser le perfectionnement du personnel enseignant par rapport à l'environnement.	 Déterminer et intégrer une formation ERE dans le cadre de l'insertion professionnelle des enseignants



3. Développer une culture du savoir-faire ensemble	• •	3.1 Implanter des projets porteurs qui offrent un contexte d'apprentissage écocitoyen innovateur et stimulant.	A	Développer les projets de l'année sur la thématique des changements climatiques et la mobilité (ex. de slogan : je modère mes transports)
	3.2 Créer des événements pour échanger des idées /occasions de réfléchir et se nourrir afin d'amener le milieu à se dépasser et à innover, chacun dans ses champs de compétences.	A	Créer des événements portant sur les changements climatiques et la mobilité, ex en septembre, organiser « mon campus à vélo », en avril, une conférence d'envergure	
	Réduire l'impact environnemental des activités du collège	4.1 Effectuer un diagnostic des matières résiduelles au Collège et implanter des mesures d'amélioration continue porteuses.	A	Mettre en place des actions d'amélioration ex. développer une stratégie de recyclage dans les classes, établir un portrait des déchets et voir comment l'améliorer Accompagner l'Association étudiante dans la promotion et la sensibilisation du compost
		4.2 Améliorer la mobilité afin de favoriser la réduction de l'empreinte carbone liée au transport de la communauté collégiale, en collaboration avec les partenaires.	A	Maintenir la sensibilisation au transport actif et élargir à la mobilité durable Réaliser un plan de gestion des déplacements
		4.3 Effectuer un bilan carbone et planifier les mesures d'amélioration.	\	Réaliser le bilan carbone après la mise en place du plan des déplacements

Mise à jour : 25 mai 2022